

Vivre Harmonieusement entre Val et Sologne (VHVS 45)

286 rue du Coteau 45590 SAINT-CYR-EN-VAL



sauvonsmorchene@gmail.com

Site internet : www.vhvs45.fr

Site Facebook : <https://www.facebook.com/VHVS45/>



St Cyr-en-Val, le 23 février 2022

**Lettre ouverte à Monsieur le Maire
et aux conseillers municipaux
de SAINT-CYR-en-VAL**

Objet : Sauvons Morchène !

Monsieur le Maire de Saint-Cyr-en-Val

Madame la conseillère municipale, Monsieur le conseiller municipal,

« Écouter la forêt qui pousse plutôt que l'arbre qui tombe ». Même si cette citation de Hegel n'évoque pas réellement la forêt dans son sens premier puisqu'elle est une métaphore sur notre façon de voir les choses et sur notre sens critique, nous la faisons nôtre pour ce qui concerne l'avenir de Morchène.

Par sa décision du 27 janvier 2022, le Tribunal administratif d'Orléans a rejeté le recours déposé par notre association VHVS 45 contre l'autorisation préfectorale autorisant la ZAC de la Croix des Vallées.

Cependant, nous continuons de penser que ce projet de lotissement n'est pas du tout acceptable, qu'il va amputer notre beau domaine de Morchène et qu'il va déséquilibrer St Cyr. Aussi, nous allons continuer notre lutte pour "Sauver Morchène".

Nous sommes plus que jamais, fermement opposés à la vente du tiers du Domaine de Morchène à l'entreprise Exia et à la construction de plus de 250 logements dans cet espace naturel, et ce, pour plusieurs raisons:

1 - Morchène doit rester un domaine public ouvert à tous dans son intégralité. Il appartient aux Saint-Cyriens et plus largement à tous.

- ♦ Est-il concevable qu'une commune vende sciemment un espace boisé public pour en faire un lotissement ?
- ♦ Seule une large consultation des habitants avec une information complète sur les enjeux aurait pu justifier une telle décision. En juin 2019, le Conseil Municipal de l'époque a rejeté notre demande de consultation citoyenne pourtant appuyée par 688 signatures soit plus de 25% des électeurs saint-cyriens. Les habitants de la commune ont demandé massivement que leur avis soit pris en compte et ils montrent l'attachement qu'ils portent au Domaine de Morchène en soutenant notre association. Vous parlez beaucoup de participation citoyenne mais elle tarde à être effective.

2 - La population de notre village est plutôt stable et elle a même progressé ces dernières années. Dans quel but, notre commune aurait-elle besoin de s'agrandir encore ?

3 - Le Domaine de Morchène abrite de la vie végétale et animale. Même si elle semble "ordinaire", cette biodiversité est importante pour le présent et le futur.

- ♦ Comment peut-on prétendre que construire 250 logements et artificialiser des hectares de bois et de friches ne va avoir aucune conséquence ?
- ♦ Les scientifiques nous alertent, tous les jours, sur le rôle essentiel des espaces naturels et sur l'importance de la biodiversité. D'ailleurs, on revégétalise les villes, et nous vous laisserions détruire 24 hectares sans nécessité !

Pour VHVS 45, ce projet de lotissement ne répond pas aux enjeux de notre temps en ne prenant en compte ni la demande des habitants, ni l'urgence face au changement climatique.

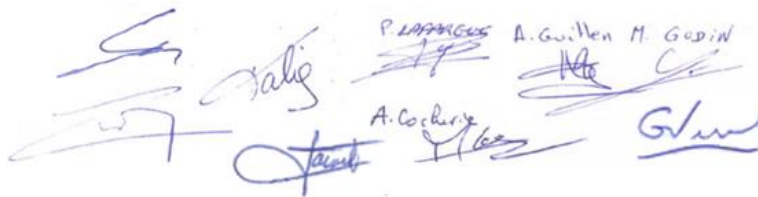
Nous demandons donc à la municipalité d'abandonner le projet de la ZAC de la Croix des Vallées.

Et vous, en votre for intérieur et en tant qu'élu(e) responsable, que pensez-vous de cette situation ?

Il n'est pas trop tard ! Saint Cyr-en-Val a encore sa destinée en mains et vous pouvez encore stopper ce projet.

Veillez agréer, Mesdames et Messieurs, l'expression de nos salutations respectueuses.

M. BADIN, M. COCHERIE, M. GODIN, M. GUILLEN, M. JACQUOT, M. LAFARGUE, Mme LALISSE, M. SIMON et M. VERSTICHEL du Conseil collégial de VHVS 45



A collection of handwritten signatures in blue ink. The names are written above the signatures: P. LAFARGUE, A. Guillen, M. GODIN, A. Cocherie, and G. LALISSE. There are also several illegible signatures.